

16 logements intermédiaires en autopromotion

Candidat: VPBA



VPBA Atelier d'architecture et de paysage urbain création de 7 maisons mitoyennes



Isométrie côté sud
Atelier, potagers et espaces extérieurs collectifs au premier plan
Bâtiment existant en second plan
Bâtiment existant et son extension au fond
VPBA Atelier d'architecture et de paysage urbain



recyclage du bâti: création de 9 appartements dans la maison existante

Maître d'ouvrage
Habitants

Maîtrise d'œuvre
VPBA

Début de la conception
janvier 2012

Livraison
mars 2014

Coût
4100 euros/M2 comprenant
190m2 d'espaces collectifs

Surface
Les surfaces habitables
des logements sont comprises
entre 70 et 140 m²

Partenaires

Accessibilité

**Nombre
d'habitant**
30 285 h

le projet, en résumé

Autopromotion entre **réhabilitation et constructions neuves**

Le projet comprend la réalisation d'un ensemble de 7 maisons mitoyennes neuves et la rénovation de la maison existante en pierre qui accueillera 9 appartements.

Les ressources et les espaces collectifs ont été pensés à l'usage de l'ensemble des habitants de cette opération d'autopromotion. Le bâti est en effet conçu afin de minimiser les dépenses énergétiques. Le chauffage et l'eau chaude sont gérés collectivement à partir d'une chaudière centrale afin d'assurer une rentabilité et une efficacité optimale. La majeure partie des espaces extérieurs sont collectifs et composés de jardins, gradins, vergers et d'un potager ainsi que d'arbres assurant un cadre paysager participatif. Ces ressources, espaces et modes de gestion reposant sur une adhésion de l'ensemble des habitants-usagers garantit ainsi un projet pérenne et un mode de vie basé sur des intérêts partagés.

Enfin, le paysage de la vallée de l'Yvette s'inscrit également dans le projet comme un élément paysager partagé.

le Projet, une démarche durable eae#3?

critère 1 eae#3

trouver de nouvelles formes d'habitat et en favoriser l'accès
considérer les espaces extérieurs comme lieux de sociabilité, d'expression
contribuer à la mixité sociale et fonctionnelle
chaque maison dispose d'un jardin individuel et de l'accès aux espaces communs

critère 2 eae#3

favoriser la transition énergétique
Matériaux bois massif, panneaux photovoltaïques...
imaginer de nouveaux modes de conception et gestion
recycler le bâti

critère 3 eae#3

réduction des coûts

critère 4 eae#3

fédérer les acteurs de l'aménagement autour d'objectifs communs

Notation JURY eae#3 et remarques

